

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>le carrefour communautaire beausoleil inc.</b>		Date d'inspection <b>Le 22 janvier 2026</b>
Nom de l'établissement <b>Les Mini-Michis</b>		Numéro de permis <b>1158016</b>
Adresse <b>300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 627-4125</b>
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>50</b>	Âges des enfants <b>NOURRISSONS PRÉScolaire</b>
Personnel SGE <b>Rachelle Roy Arseneau</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	10 févr. 2026	

Commentaires:	24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	10 févr. 2026	
---------------	--	--------------	---------------	--

Commentaires:	39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	22 janv. 2026	22 janv. 2026
---------------	---	----------	---------------	---------------

Commentaires généraux
-Visite en début de matinée à l'établissement pour une inspection de surveillance inattendue
-Ratio est respecté dans tous les groupes d'âge durant la visite
-Rappel auprès de la direction de finaliser et d'envoyer les documents de renouvellement pour leurs permis le plus rapidement possible
-Les dossiers administratifs suivants sont tenus sur les lieux : Les registres des présences quotidiennes des enfants, les registres des présences des membres du personnel, la planification des menus et toute substitution, les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie
-Les pratiques d'évacuation des incendies sont exécutées mensuellement ainsi que la vérification des détecteurs et avertisseurs de fumée
-Les pratiques d'évacuation se font avec le centre communautaire au complet ou par local individuel. Il fut recommandé de faire pratique la garderie au complet également pour que la direction puisse évaluer le

## Commentaires généraux

fonctionnement du personnel et des enfants durant les pratiques générales.

-Un renouvellement de vérification de dossier criminel-secteur vulnérable doit être fait pour deux employées. Un renouvellement de vérification auprès du développement social doit être fait pour une employée. Une fois obtenu une copie sera envoyée à la mentore.

-Révision et discussion sur la planification et documentation d'activité, les portfolios sont utilisés pour documenter les récents intérêts et activités des enfants. Les méthodes de planifications varient d'une éducatrice à l'autre, certaines préfèrent les notes sur le vif, d'autre noter leurs planifications de la journée sous format de calendrier.

-Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.

-Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants

-Lorsque la météo le permet, deux périodes de jeux extérieurs sont présentes durant la journée

-Il fut observé durant la visite que les éducatrices sont engagées auprès des enfants, elles se mettent au niveau des enfants, leur apportent du support et de l'écoute dans l'accomplissement de leurs projets ou dans la gestion de leurs émotions.

-Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur sont facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.

-L'aire de jeu intérieur des enfants est sécuritaire et propre

-L'écart demandé entre chaque équipement de sieste est respecté, les petits lits ou matelas sont étanches et lavables.

-Le personnel éducatif me confirme que la literie utilisée par les nourrissons et les enfants d'âge préscolaire est envoyé à la maison chaque vendredi pour que les parents ramènent la literie le lundi suivant laver.

-Les enfants de moins de 15mois ont une couchette ou un parc désigné qui est conforme au règlement sur les lits d'enfant, parc...etc.

-Des médicaments d'ordonnance furent retrouvés dans un réfrigérateur sans être sous clé. La bouteille de médicament fut barrée dans l'immédiat.

Observations : À mon arrivée les enfants terminaient leurs collations pour ensuite se préparer à aller jouer dehors. Une fois entré ils ont lavé leurs mains, manger leurs dîners et passer à la sieste.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 22 janvier 2026

Date

original signé par

Blandine Ette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 janvier 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*